

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

## AMENDEMENT

N ° 11468

présenté par  
M. Quatennens

-----

### ARTICLE 59

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.